sens premier de l'édit *de pactis*. Sur ce dernier point, nous osons dire que la vraisemblance est quelque peu heurtée : car c'est au moment où le développement économique rendait les pactes plus nombreux que jamais que l'instrument juridique les sanctionnant aurait fait défaut et que le préteur se serait vu réduit à employer des moyens de fortune extra-édictaux. Que le magistrat n'ait plus eu les moyens d'enrichir l'Édit sans invitation du Sénat, nous l'acceptons. Mais qu'il ait laissé, consciemment ou non, un instrument perdre son efficacité entre ses mains, ceci est plus surprenant.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Magdelain parle d'une façon tout à fait convaincante d'un second système consensualiste (constitut et *recepta*) organisé sur la base d'édits bien plus précis. Dans ces accords, le préteur impose une responsabilité absolue en cas de retard ou de perte, et les efforts des jurisconsultes classiques tendent à restreindre cette responsabilité. Il y a là des développements très neufs et une façon particulièrement élégante d'expliquer l'unité des trois *recepta* : M. Magdelain achève ainsi une démonstration jadis légèrement esquissée par M. Arangio Ruiz.

Bien que la gestion d'affaires soit étrangère au consensualisme, le lecteur sera heureux de lire un appendice où est mise au point la controverse sur la sanction de la *negotiorum gestio*. Avec une grande netteté, l'auteur débarrasse la science de l'hypothèse inutile des actions *in factum* en la matière.

Cet ouvrage extrêmement solide, au style dépouillé et incisif, remporte déjà un succès mérité. Il nous livre des résultats certains et ouvre aux chercheurs, dans ses avancées les plus hardies, de nouvelles et vastes zones d'exploration.

R. VILLERS.

Latinité médiévale.

Dictionnaires du latin médiéval.

I. — *Novum Glossarium mediae latinitatis*, ed. cur. Cons. Academ. consociat. [Ma] ; huic fascic. confic. praef. Fr. BLATT : Copenhague, Munksgaard, 1959, 278 pages, 45 cour. dan.

J'ai annoncé dans cette *Revue*, t. XXXV, p. 475, la parution du premier fascicule de ce Dictionnaire, appelé communément le nouveau Du Cange. Ce deuxième fascicule est le fruit d'une collaboration, les articles ayant été rédigés sous la direction de M. Fr. Blatt par les collaborateurs du Comité français Du Cange et par divers spécialistes adjoints, revus par les membres du Comité de rédaction, soumis à M. le Prof. P. Lehmann et enrichis par consultation du fichier de M. Hubschmid. On voit

qu'au fur et à mesure des progrès de la publication les responsables s'entourent de toutes les autorités et garanties que réclame pareille entreprise. Chaque fascicule nouveau avive naturellement la curiosité du consultant, et chacun confirme l'impression que le latin médiéval est une langue vivante et nouvelle, au domaine quasi illimité, enrichie d'incessantes dérivations, de glissements de sens, d'emprunts, au point que toute prétention à en donner une vue d'ensemble apparaît comme prématurée, mais que la consultation la plus rapide offre la tentation de multiples monographies : une simple confrontation avec un dictionnaire latin classique fait apparaître en moyenne, dans une étendue de texte limitée, quelque cinquante mots nouveaux contre une dizaine de mots anciens. Bon courage à nos successeurs quand ils entreprendront systématiquement d'interpréter des confrontations de ce genre !

D'autant plus que le matériel réuni dans ce *Glossarium* est bien loin d'être exhaustif et bien loin aussi d'être véritablement exploré. J'ai relevé dans cette *Revue* (t. XXXV, p. 475, et t. XXXVI, p. 282) quelques-uns des Lexiques et Glossaires entrepris depuis peu en différents pays pour dépouiller le matériel lexicographique régional du latin médiéval : en Hongrie, Grande-Bretagne et Irlande, domaines espagnol et italique, Pologne, Finlande, Yougoslavie, sans parler des Dictionnaires généraux de Blaise, Souter, Niermeyer (cf., sur les diverses entreprises nationales, le t. XXVIII, fasc. 2-3, de l'*Archivum latinitatis medii aeui*, 1958). Mais ce n'est pas fini : voici qu'apparaît le premier fascicule d'un monumental :

II. — *Mittellateinisches Wörterbuch bis zum ausgehenden 13. Jahrhundert*, hrsg. von der Bayerischen Akademie und der Deutschen Akademie zu Berlin : München, Beck, 1959. — Fasc. indépendant : *Abkürzungs- und Quellenverzeichnisse*, 94 pages ; Fasc. I, 1, 80 pages [*A-Adcumen*], 15 D. M.

Le premier mouvement est de crier au double emploi ; les auteurs responsables ne se dissimulent pas le danger, mais la justification de l'entreprise est présentée, d'une part, dans le *Vorwort* du premier fascicule, par le professeur P. Lehmann, le même qui a prêté sa collaboration au Nouveau Du Cange, et dans le volume cité ci-dessus de l'*Archivum* par O. Prinz. Celui-ci met en parallèle les tâches qui dès l'origine (le projet allemand remonte à 1939) ont paru incomber aux deux entreprises : d'une part, réunir le matériel destiné au dictionnaire de l'Union académique internationale ; d'autre part, dépouiller spécialement les textes médio-latins en provenance de l'Allemagne. Primitivement, le chevauchement était limité, le Du Cange s'étant fixé les dates 800-1200, tandis que le dictionnaire allemand descendait jusqu'à la

mort d'Albert le Grand (1280). Seulement, les responsables du Du Cange ayant étendu depuis leurs dépouillements de 500 à 1500, une grande partie du matériel va se trouver commune aux deux lexiques, reconnaît O. Prinz (*Archivum*, p. 184), qui ajoute avec franchise : « ce qui nous inquiète un peu », mais conclut, avec une résignation habillée d'espérance, en évoquant l'avenir (p. 191) : « Il faudra encore longtemps avant que les efforts communs des pays européens puissent produire un grand Dictionnaire comprenant la latinité entière du Moyen Age. » Ne faut-il pas reconnaître ouvertement ce qui se dégage d'une lecture entre les lignes, comme de l'énumération présentée plus haut des multiples entreprises, que l'affaire, pour employer une formule précautionneuse, est confusément engagée?

J. Marouzeau.

G. Cremaschi, *Guida allo studio del latino medievale* (Bibliotheca di cultura) : Padoue, Liviana editrice, 1959, 240 pages.

Ce très remarquable Guide nous parvient au moment où notre *Revue* est déjà sous presse, mais il n'est pas possible de ne pas lui consacrer au moins cette brève annonce, quitte à demander à un spécialiste de lui ménager à loisir la recension complaisante qu'il mérite.

L'ouvrage est destiné à la fois aux étudiants spécialisés (dans la littérature et la langue médiévales) et au public cultivé désireux d'être mis au courant de la nature, des méthodes et des instruments de travail propres à une discipline encore jeune. Cette destination excluait une étude détaillée des problèmes les plus discutés dans le domaine du latin médiéval, mais une abondante bibliographie systématique met le consultant en état de s'informer de toutes questions. L'auteur n'a garde de méconnaître ce qu'il doit à la *Einführung in das Mittellatein* de K. Strecker (traduction française de 1948 et anglaise de 1957), mais son Guide représente une mise au point des plus propres à orienter les recherches sinon à déterminer des vocations.

J. Marouzeau.

Maximilian Křepinský, *Romanica II. La naissance des langues romanes et l'existence d'une période de leur évolution commune (latin vulgaire, période romane)* : Rozpravy československé Akademie věd. t. 68 (1958), fasc. 13, 64 pages.

Voici une étude qui ne mérite pas le reproche de conformisme ! M. Křepinský, en effet, veut démontrer qu'il n'y a jamais eu d'unité linguistique entre les diverses parties de l'empire romain et que les différentes langues romanes sont nées au moment de la conquête des

pays respectifs par les Romains : « Les considérations théoriques m'ont conduit à la conviction que les langues romanes sont nées lorsque les indigènes, dans les provinces, ont essayé de parler la langue de leur vainqueur » (p. 1). Pour sa démonstration, l'auteur emploie une méthode originale. Partant de certains faits de langue dont la date est connue avec plus ou moins de sûreté, il attribue une génération à chaque étape des changements phonétiques conduisant à telle langue romane. Pourquoi une génération et non cinq ou dix? L'auteur ne nous le dit pas.

C'est ainsi que, prenant pour point de départ l'inscription romaine *mundiciei*, de 136 (*C. I. L.*, VI, 975 *a*), M. Křepinský admet pour cette date une confusion de *ty* et *ky* en Dacie et établit le tableau suivant p. 27 :

136		166	
ty - t' ↑ cy - k'	t' - ts'		ts' - ts (devant *e* et *i*) [1] ts' - č (devant *o*)

Cette méthode, qui permet à l'auteur de vieillir arbitrairement certaines évolutions phonétiques, le conduit à des affirmations discutables : « C'est l'élément indigène... et non l'élément romain qui devait jouer le principal rôle dans ces pays, puisqu'il a réussi à unifier les groupes *ty* et *cy* que devait distinguer au moins une partie des colons, à imposer son articulation aux Romains d'origine et, enfin, à faire valoir, sur le territoire de la Dacie et de la Mésie, des innovations dont on ne trouve pas trace ailleurs » (p. 28). « Dès sa naissance, qui remonte à l'occupation de la Dacie et qui s'est manifestée par la confusion de *cy* avec *ty*, le roumain présente des phénomènes purement roumains. Le roumain recevait du latin des matériaux qu'il a modifiés aussitôt, sans rien lui donner lui-même en retour » (p. 33). « Quatre siècles avant le roumain, dans l'île de Sardaigne, le latin est devenu le sarde » (p. 34).

L'auteur reconnaît, toutefois, qu'il a existé des innovations linguistiques communes à tout l'Empire. Il se donne beaucoup de peine pour les expliquer, faisant intervenir, d'une part, « les rudiments du latin » appris par les indigènes au moment de la conquête, d'autre part la venue de nouveaux colons d'Italie postérieurement à celle-ci (p. 44 et suiv.).

M. Křepinský me paraît sous-estimer les effets d'une organisation politique et d'une culture communes s'étendant sur plusieurs siècles.

1. « Selon toute vraisemblance », entre 166 et 196, p. 26. Je simplifie le tableau de M. Křepinský dans le sens qu'il indique lui-même comme le plus vraisemblable.

Son désir de trouver à tout prix des différences dans le parler des peuples du Bas-Empire le conduit à des erreurs manifestes. « Les lapicides gravaient leurs inscriptions dans un latin incorrect, différent suivant les pays », affirme-t-il, p. 8. En réalité, il n'a pas été possible de trouver des différences linguistiques dans les inscriptions « incorrectes » des diverses régions de la Romania, comme l'a souligné J. Brüch dans la *Z. f. rom. Phil.*, LV (1935), p. 690 et suiv.

Les innovations capitales qui distinguent le bas-latin du latin classique, accent d'intensité, perte des oppositions quantitatives auxquelles se substituent des oppositions qualitatives, palatalisation des consonnes, vont dans le même sens d'un bout à l'autre de la Romania. Cette unité du bas-latin laissait place, sans doute, à des variantes de prononciation selon les régions. Mais il n'y a pas lieu de penser que ces variantes aient été plus que des différences de réalisation. M. Křepinský semble n'avoir pas suffisamment réfléchi sur la distinction saussurienne de langue et de parole. Il en résulte, dans certaines de ses affirmations, des contradictions révélatrices, par exemple à la p. 48, où l'on peut lire à deux paragraphes de distance : « Dès que les indigènes se furent familiarisés avec les rudiments du latin, leur langue a pris une forme autonome, toute spéciale et différente non seulement du latin apporté, mais aussi du latin des régions voisines », et : « Personne n'avait probablement l'impression de parler une langue autre que la langue courante de l'Empire. »

Ces deux opinions s'excluent l'une l'autre, et M. Křepinský n'a pas prouvé que la seconde ne fût pas la bonne.

Michel BURGER.

The Oxford Book of Medieval Latin Verse, newly selected and edited by F. J. E. RABY : Clarendon Press, Oxford University Press, 1959, xx + 512 pages, 28 sh.

Après avoir mené à bien la deuxième édition de ses deux grands ouvrages, *A History of Christian Latin Poetry* (1953) et *A History of Secular Latin Poetry in the Middle Ages* (1957), M. Raby nous en donne aujourd'hui le complément bienvenu, un choix de textes s'étendant du IV^e^ au milieu du XIV^e^ siècle. Dans son introduction, p. x, l'auteur dit ce qu'il doit au recueil de Gaselee, paru en 1928 et dont il a repris le titre. Mais il en a fait un livre nouveau en le refondant et en l'augmentant considérablement.

Dans l'ensemble, M. Raby a reproduit les meilleures éditions sans donner les variantes des manuscrits[1]. Les textes choisis sont classés

1. Il aurait mieux valu, en ce qui concerne le *Sacratissimi martyres* (n° 52 = Blume,

par ordre chronologique, ce qui ne présentait pas de difficulté pour les poèmes dont l'auteur est connu[1]. Pour les productions anonymes, par contre, il aurait peut-être été utile de donner systématiquement la date du plus ancien manuscrit ou du plus ancien témoignage permettant de fixer un *terminus ante quem*[2]. Mais les notes groupées à la fin du volume signalent les ouvrages donnant accès aux sources.

Il n'est pas possible, en un bref compte-rendu, de donner une idée de la richesse et de la variété des 290 textes rassemblés par l'auteur. Seuls les genres qui ne pouvaient pas entrer dans le cadre de son livre ont été laissés de côté, comme le théâtre latin du XII^e^ siècle. Tel qu'il se présente, le recueil de M. Raby constitue une excellente introduction à la poésie latine de la fin de l'Antiquité et du Moyen Age.

Michel BURGER.

U. E. PAOLI, *Il latino maccheronico* (Bibliotechina del Saggiatore, 13) : Firenze, Le Monnier, 1959, 258 pages, 1.500 lires.

Pourquoi ne pas accueillir dans une revue de la latinité cette présentation d'un latin qui, tout fantaisiste qu'il soit, n'en représente pas moins un des aspects notables de la tradition humaniste? M. Paoli, latinisant et, comme on sait, éminent poète latin moderne, ne pouvait manquer d'être attiré par cette tradition de ce qu'on appelle « le latin macaronique » (*maccheronico*, nom donné au *latinus grossus* par référence aux « maccheroni », « gnocchi » de facture grossière), lequel a trouvé son quasi-génial représentant en Teofilo Folengo, qui s'est illustré au XVI^e^ siècle et dont s'est inspiré notre Rabelais.

On trouvera aux pages 135-136 une abondante bibliographie des « Maccaronee », mais M. Paoli ne s'est pas dérobé à une reprise d'ensemble du sujet : les pages 1 à 134 reproduisent, avec les adaptations nécessaires, un cours professé à la Radio italienne, destiné à informer

Analecta hymnica, t. 51, n° 236), donner le texte exact de l'unique manuscrit, le célèbre Antiphonaire de Bangor, plutôt que le texte remanié arbitrairement par Blume.

1. A propos de la date où vécut Commodien, l'auteur ignore l'article de P. Courcelle, *Rev. Ét. lat.*, t. XXIV (1946), p. 227-246 ; ce poète joue d'ailleurs de malheur : il est dit avoir vécu au milieu du IV^e^ siècle dans l'introduction (p. x), mais vers 250 dans les textes (p. 1). M. Raby estime vraisemblable l'attribution de l'hymne *Hymnum dicat turba fratrum* (n° 6) à saint Hilaire de Poitiers. Pourquoi, dès lors, en fixer la date aux environs de 370, puisque l'évêque de Poitiers est mort en 367?

2. Ainsi, les n^os^ 36-42 sont tous attribués au VI^e^ siècle. Mais les hymnes 38 et 40 doivent être plus anciennes, puisqu'elles sont, avec les hymnes de saint Ambroise et le n° 39, « die *einzigen* Hymnen, welche in den ältesten Hymnaren irischer *und* nicht-irischer Provenienz sich vorfinden » (Blume, *Analecta hymnica*, t. 51, p. 90). Le n° 39, en tout état de cause, ne peut être postérieur à la première moitié du VI^e^ siècle : il est cité dans la règle de saint Césaire d'Arles, mort en 542 (*Ibid.*, p. 23). Quant aux hymnes 36-37 et 41-42, elles pourraient être postérieures au VI^e^ siècle, puisque leur tradition manuscrite ne remonte pas plus haut que le IX^e^ et le X^e^ siècle.

un public non latiniste ; on y trouvera un exposé divertissant des deux aspects du macaronique : le latin que nous appelons « de cuisine », détérioration dans le sens de la langue nationale d'un latin grossièrement su, et, d'autre part, grâce à Folengo, véritable création d'un nouveau latin, qui atteste une science consommée, avec un sens littéraire et linguistique de tout premier ordre. C'est à analyser les procédés de ce latin savant que s'emploie notre auteur dans quatre Appendices (p. 137-256), qui reproduisent, avec des remaniements, des études déjà publiées par l'auteur : néo-formations de type correct (*latramen*), néo-formations arbitraires (*uentramen*), néo-formations macaroniques (*sofiamen*) ; macaronismes lexicaux (*brauamentum*), morphologiques (*morire*), sémantiques (*toti* pour *omnes*), phraséologiques (*facit tremare pilastros*) ; procédés prosodiques et métriques, qui ne sont pas sans se référer aux normes classiques ; « à la manière de... » évoquant des auteurs classiques comiquement et adroitement démarqués...

Il y a dans tout ceci mieux qu'une incursion dans un domaine divertissant ; le commentaire de M. Paoli nous révèle les aspects inattendus, mais légitimables, de maints processus linguistiques, et nous introduit par manière d'amusement dans une véritable officine du langage.

J. Marouzeau.

Ouvrages scolaires.

R. Chevallier, *Les études supérieures de latin. Initiation à la recherche.* Préface de Marcel Durry : Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1960, 160 pages.

Je suis, en rendant compte de cet agréable petit volume, dans un domaine qui m'est familier, puisqu'il s'agit d'un thème que je résume chaque année dans une conférence de propédeutique sous le titre « Du Lycée à la Faculté ». L'auteur reprend, du reste, la tâche qu'avait abordée en 1944 M. J. Cousin dans la collection « Le livre de l'étudiant » sous le titre : *Les études latines.*

Tout l'essentiel d'une initiation scientifique et pédagogique est résumé dans cet ouvrage par un auteur qui, déjà engagé dans la voie de la recherche, est encore tout proche de ses années d'étude. Il joint ainsi le savoir à l'expérience et sait pratiquer la vulgarisation la plus éclairée.

Son livre se présente comme une bibliographie systématisée et commentée, faite surtout, naturellement, du point de vue français, mais ne laissant rien échapper d'essentiel. L'équilibre entre l'indispensable et le « de luxe » est réalisé aussi bien que possible : dirai-je tout de même que la bibliographie relative aux arts mineurs trahit (agréablement !)